

FRANCE – Questions du gouvernement au HCB sur l'étude Séralini : la société civile réagit

Par Christophe NOISETTE

Publié le 19/10/2012

Le 19 octobre, une nouvelle étude réalisée par l'équipe de Gilles-Eric Séralini, de l'Université de Caen, relançait le débat sur l'innocuité des plantes génétiquement modifiées. Dans une lettre ouverte au Premier ministre et aux ministres de l'Agriculture et de l'Écologie [1], plusieurs organisations [2] ont souhaité réagir à la saisine du gouvernement auprès du Haut comité sur les biotechnologies (HCB) afin d'« *apporter leur contribution à ces questions de société qui ne peuvent pas être réservées aux seuls experts scientifiques* ».

La saisine comprend trois questions auxquelles les signataires répondent précisément. Première question, l'étude « *est-elle de nature à remettre en cause ou non les conclusions des évaluations précédentes sur cet OGM ?* ». Les signataires précisent qu'« *aucune étude de toxicologie similaire sur la vie entière de rats n'a été réalisée auparavant* », et que donc, à ce titre, « *elle remet en cause les conclusions des évaluations précédentes qui se sont toutes arrêtées avant d'étudier ces questions* » (toxicité chronique, toxicité des mélanges). Par ailleurs, étant donné que « *les études présentées par les firmes qui ont obtenu des autorisations de commercialisations de plantes transgéniques montrent toutes encore plus de faiblesses que celles qui sont reprochées à l'étude « in vivo » [...], ces évaluations sont donc remises en cause non seulement par l'étude « in vivo » [elle-même], mais plus encore par les critiques à son encontre avancées par ses détracteurs* ». La deuxième question posée au HCB concerne la toxicité du Roundup, l'herbicide que le maïs NK603 « tolère ». Les signataires rappellent que son évaluation « *a porté sur son seul principe actif (le glyphosate) et non sur les formules commerciales comprenant les adjuvants indispensables à son action effective et qui peuvent jouer un rôle important, y compris synergique* » et que d'autres travaux corroborent ceux de G.E. Séralini, ainsi « *les conclusions des évaluations précédentes par l'ANSES sont (...) à reconsidérer* ».

Enfin, la troisième question consiste à « *évaluer si le protocole mis en œuvre et les conclusions de cette étude remettent en cause les lignes directrices actuelles ou à venir en matière d'évaluation des risques sanitaires* ». Les signataires mettent l'accent, à l'instar des experts du HCB, sur « *la trop faible puissance statistique des études faites par les entreprises* » et rappellent que « *les lignes directrices d'évaluation des OGM doivent être revues comme l'a déjà demandé en 2008 à l'unanimité de ses membres le Conseil européen des ministres de l'environnement* ». Ils soulignent aussi que la proposition de la Commission européenne concernant les nouvelles lignes directrices

« comporte un flou quant à l'obligation faite aux entreprises de conduire des analyses autres que celles de comparaison de composition ».

En conclusion, les associations soulignent *« que la question des OGM ne se limite pas aux seuls enjeux sanitaires, même s'ils sont d'une importance primordiale et liés très intimement aux conditions environnementales. [...] La révision des procédures d'évaluation doit donc aussi permettre d'y ajouter un volet économique, éthique, écologique et social »*. Dans l'attente de la mise en place de l'ensemble de ces considérations, les associations souhaitent la suspension des autorisations de plantes génétiquement modifiées *« jusqu'à ce que des études indépendantes des firmes commerciales et des experts qui ont validé les précédents dossiers et disposant des moyens financiers suffisants, puissent permettre de répondre aux questions remises au cœur du débat par les travaux de l'équipe de Gilles-Eric Séralini »*.

[1] Cette lettre sera envoyée le 19 octobre 2012, veille de l'avis du HCB

[2] Premiers signataires : Amis de la Terre, Attac, Confédération Paysanne, Générations Futures, Greenpeace

Adresse de cet article : <https://infogm.org/france-questions-du-gouvernement-au-hcb-sur-letude-seralini-la-societe-civile-reagit/>